

# Les mammifères

Note d'avancement sur l'inventaire ABC, juin 2026

## Méthodologie d'inventaire

### 1) *Micromammifères*

L'inventaire des micromammifères s'est basé sur l'analyse de pelote de réjection de chouette effraie. Une vingtaine de pelotes ont été récoltées en avril 2026 dans le clocher de l'église Saint Germain de Navarrenx. Elles ont été décortiquées durant le mois de mai.

L'identification des crânes de micromammifères s'est faite à l'aide de l'Atlas des Mammifères sauvages d'Aquitaine (tome 6 : Les rongeurs, érinacéomorphes et les soricomorphes) et d'une loupe binoculaire.

### 2) *Mammifères continentaux non volants*

Aucun protocole n'a été mis en place pour ce taxon, mais la commune dispose de nombreuses données opportunistes qui ont été collectées, confirmées et analysées. Ce sont soit des observations à vue, soit des photos/vidéos issues de pièges-photo.

## Résultats d'inventaire

### 1) *Micromammifères*

Avant 2026, aucune donnée n'était disponible sur le taxon des micromammifères dans la commune.

En 2026, ce sont 9 espèces de micromammifères qui ont été inventoriées avec cette méthode sur la commune de Navarrenx pour un total de 40 données.

A noter que cette méthodologie d'inventaire n'est pas exhaustive. Elle donne à voir avec précision le régime alimentaire de l'effraie des clochers plutôt qu'une vision globale des petits mammifères présents sur le territoire.

Cela représente 42 % des espèces présentes dans les Pyrénées Atlantiques.

### 2) *Mammifères continentaux non volants*

Les données opportunistes ont révélé la présence d'au moins 13 espèces, entre 2021 et 2026.

En réunissant les micromammifères et les mammifères non volants, on obtient **35,4% du cortège des espèces présentes sur la région Nouvelle-Aquitaine.**

## Analyse générale du cortège

### 1) *Micromammifères*

L'espèce la plus représentée est le campagnol des champs, avec un total de 16 données (soit  $\frac{1}{4}$  du total des observations en pelote). C'est l'espèce la plus commune d'Europe. Il est associé aux systèmes agraires (champs cultivés, jachères etc).

Le mulot sylvestre est également bien représenté. Très ubiquiste, il est associé aux milieux agricoles et anthropisés également.

Les autres espèces ont été observées de manière plus ponctuelle, ce qui pourrait indiquer une abondance moindre que pour les deux premières citées ci-dessus.

### 2) *Mammifères continentaux non volants*

L'espèce la plus représentée est le sanglier, avec jusqu'à 9 individus en simultané sur le piège-vidéo.

## Définition des enjeux locaux de conservation

### 1) *Micromammifères*

La crossope aquatique bénéficie d'une protection nationale au titre du code de l'environnement, annexe 3 à la convention de Berne. C'est une petite musaraigne inféodée au milieu humides. Son domaine vital peut s'étendre sur 300/400m de linéaire le long des étendues d'eau. Elle est toutefois considérée en préoccupation mineure sur la liste rouge des mammifères menacés de France métropolitaine.

**La conservation de cette espèce sur la commune est un enjeu majeur, du fait de la fragilité de son habitat (zone humide).**

Le crocidure bicolore et le crocidure des jardins ont un statut quasi menacé sur la liste rouge des micromammifères. Le campagnol des champs et le mulot sylvestre sont susceptibles d'être classés nuisibles au titre de la protection des végétaux (Code rural).

### 2) *Mammifères continentaux non volants*

On peut noter la présence de deux espèces protégées aux niveaux international et national :

- la loutre d'Europe, inscrite à l'annexe II de la Convention de Berne et aux annexes II et IV de la Directive européenne Habitat-Faune-Flore.
- la genette commune, inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne, à l'annexe V de la directive européenne Habitat-Faune-Flore, et avec un statut de protection totale par l'arrêté ministériel du 17 avril 1981 relatif aux mammifères protégés.

Elles sont considérées en "préoccupation mineure" sur la liste rouge des mammifères menacés de France métropolitaine et sur la liste rouge des mammifères continentaux non volants d'Aquitaine. La loutre est en revanche "quasiment menacée" au niveau mondial selon la liste rouge de l'UICN.

La préservation de ces espèces est un enjeu majeur, du fait de la fragilité de leurs habitats (respectivement les cours d'eau et le bocage). **A ce titre, leur présence est à prendre en compte dans le cadre de l'axe Trame verte et bleue du plan d'action de l'ABC.**

La martre des pins, la fouine, le sanglier, le vison d'Amérique et le renard roux sont classés ESOD ("Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts") selon un arrêté ministériel de 2023 valable jusqu'à 2026 inclus. Il pourrait être pertinent de faire un **travail de sensibilisation** autour de ces espèces, afin de défaire les idées reçues et réfléchir collectivement à la manière dont on veut cohabiter avec.

La belette d'Europe figure elle aussi dans la liste des ESOD, mais est également considérée comme proche de seuils de menace sur la liste rouge des mammifères continentaux non volants d'Aquitaine. Elle est classée NT, c'est-à-dire "quasi menacée".



Empreintes de vison d'Amérique et photo de la genette commune

### Annexe I - Résultats de l'inventaire des micromammifères

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut UICN*	Dernière observation	Nombre de données**
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	LC	2026	16
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>	LC	2026	4
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>	LC	2026	1
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	LC	2026	7
Mulot	<i>Apodemus sp</i>		2026	2

Souris à queue courte	<i>Mus spretus</i>	LC	2026	1
Crossope	<i>Neomys sp</i>		2026	1
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	LC	2026	1
Crocidure bicolore	<i>Crocidura leucodon</i>	NT	2026	2
Crocidure des jardins	<i>Crocidura suaveolens</i>	NT	2026	4

\*Liste rouge figurant dans l'Atlas des Mammifères sauvages d'Aquitaine (tome 6 : Les rongeurs, érinacéomorphes et les soricomorphes)

\*\*nombre de crânes sur l'ensemble des pelotes de réjection

### Annexe II - Résultats des données opportunistes des mammifères continentaux non-volants

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut UICN*	Dernière observation	Nombre de données *
Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	LC	2025	1
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	LC	2026	2
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	LC	2025	2
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	LC	2025	9
Martre des pins	<i>Martes martes</i>	LC	2026	1
Fouine	<i>Martes foina</i>	LC	2025	1
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	LC	2025	2
Vison d'Amérique	<i>Mustela vison</i>	NA	2026	1
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	LC	2025	1
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	LC	2025	1
Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>	NT	2026	1
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	LC	2026	2
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	NA	2026	1
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	LC	2026	1

\*Liste rouge des mammifères continentaux non volants d'Aquitaine

\*\*maximum d'individus en simultanément sur les vidéos